

## CHINE

### La tragédie de Tiananmen demeure bien présente dans les esprits

Index AI : ASA 17/018/2005

ÉFAI

**Embargo : vendredi 3 juin 2005  
(00h01 TU)**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À la veille du 16<sup>e</sup> anniversaire de la répression du mouvement de 1989 en faveur de la démocratie à Pékin, Amnesty International demande que justice soit rendue à ceux qui ont perdu la vie dans la nuit du 3 au 4 juin, à ceux qui sont incarcérés depuis lors pour avoir participé à ces événements tragiques et à ceux qui ont été emprisonnés par la suite pour avoir demandé une réévaluation des événements de la place Tiananmen.

« À l'évidence, Tiananmen demeure très présent dans l'esprit des citoyens chinois, qui continuent d'exiger que justice soit rendue, a indiqué Amnesty International.

« Nous réitérons notre demande auprès du gouvernement chinois, pour qu'il mène une enquête indépendante sur l'homicide d'étudiants et de manifestants non armés. Les responsables présumés doivent être déférés à la justice. D'autre part, nous invitons le gouvernement à libérer tous ceux qui sont encore incarcérés dans le cadre de la répression de Tiananmen, sans avoir jamais bénéficié de procès équitables. »

Enfin, le gouvernement doit mettre un terme aux nouvelles arrestations et aux traitements éprouvants visant ceux qui expriment leurs opinions et partagent des informations, notamment sur Internet, concernant les événements de la place Tiananmen.

### Complément d'information

Selon la position adoptée par les dirigeants chinois, les préoccupations de la communauté internationale concernant la répression de 1989 exercée contre des citoyens non armés sont « dépassées ».

Les séries de placements en détention et de condamnations témoignent hélas sans conteste des sentiments passionnés que suscite actuellement cette question en Chine. Ces mesures visent les citoyens qui s'efforcent de publier des informations sur Internet au sujet des personnes mortes ou

portées disparues en 1989, de faciliter la communication entre citoyens au sujet des événements de 1989 et qui de quelque façon que ce soit maintiennent cette question présente dans l'esprit du peuple chinois.

Nombre de citoyens chinois ont été appréhendés et incarcérés pour s'être livrés à ces activités, notamment :

Shi Tao : écrivain et journaliste, il a été condamné le 30 avril 2005 à une peine de dix ans d'emprisonnement pour avoir fourni à un site Internet étranger un document officiel mettant en garde les journalistes contre d'éventuels troubles sociaux à l'approche du 15<sup>e</sup> anniversaire des événements de Tiananmen. Il a été inculpé de « divulgation de secrets d'État à l'étranger ».

Kong Youping, ancien syndicaliste, a été condamné à une peine de quinze ans d'emprisonnement en septembre 2004 pour avoir publié sur Internet des articles et des poèmes demandant une réévaluation du mouvement de 1989 en faveur de la démocratie.

Huang Qi a été condamné en 2003 à une peine de cinq années d'emprisonnement pour avoir hébergé un forum de discussion sur Tiananmen et les violations des droits humains imputables au gouvernement chinois.

Les Mères de Tiananmen (mouvement créé par Ding Zilin après la mort de son fils le 4 juin 1989 à Pékin) sollicitent sans relâche une révision indépendante des événements de 1989 et cherchent à obtenir justice pour les 126 membres dont les enfants ou des proches ont été tués. Cependant, les autorités s'efforcent de les empêcher d'exercer leurs droits juridiques, au travers de mesures de harcèlement et d'intimidation, dont des placements en détention et des assignations à domicile périodiques.

En outre, la vague d'émotion qu'a suscitée la mort de Zhao Ziyang, ancien secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC), au sein de la population chinoise – des centaines de personnes pleurant sa perte et cherchant à lui rendre un dernier hommage – atteste de l'actualité de Tiananmen pour le peuple de Chine.

L'opinion internationale fait cas aujourd'hui encore de l'importance des événements de 1989 et du bilan de la Chine en matière de droits humains – ce qu'a démontré l'Union européenne en mai 2005,

---

en décidant de ne pas lever l'embargo sur les ventes d'armes à destination de la Chine. Les ministres européens ont tout particulièrement mis l'accent sur la nécessité de libérer les prisonniers toujours incarcérés pour leur implication dans les événements de Tiananmen, ainsi que sur d'autres évolutions en matière de droits humains, telles que la réforme du système de détention sans procès connu sous le nom de « *rééducation par le travail* ».

Par ailleurs, comme l'a lui-même déclaré le Premier ministre chinois Wen Jiabao à New Delhi, le 12 avril 2005 : « *Seul un pays qui respecte l'histoire, assume la responsabilité de son histoire et gagne la confiance des peuples d'Asie et du monde dans son ensemble peut prendre de plus grandes responsabilités au sein de la communauté internationale* ».

Ce n'est qu'en suivant leur propre conseil et en remédiant aux injustices passées et présentes que les autorités chinoises gagneront la confiance de leurs citoyens et le respect de la communauté internationale ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**